



Association des Usagers des Transports FNAUT Ile-de-France

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Délégation dans le Val-de-Marne

Le 2 juin 2006

EST - TVM

AVIS SUR LE PROJET DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PREALABLE

L'Association des Usagers des Transports d'Ile-de-France (AUT-FNAUT IdF), membre de la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT), agit pour des transports publics plus efficaces, véritable alternative à l'automobile, et pour la défense des usagers en tant qu'association agréée de consommateurs. Elle regroupe aussi bien des adhérents individuels que collectifs, sous forme notamment d'associations locales. Elle demande sans relâche aux Pouvoirs publics qu'une priorité soit accordée aux transports en commun afin de développer les réseaux en Ile-de-France et de les améliorer sans cesse pour les rendre toujours plus attractifs.

Dans ces conditions, l'AUT se réjouit que le projet de bus Est-TVM arrive enfin au stade de la Concertation préalable, après des années d'atermoiements. Ce projet est essentiel pour améliorer les déplacements banlieue-banlieue à environ 10 km de Paris, dans un secteur en développement ou en réaménagement. Initialement, il s'agissait de prolonger la ligne de bus Trans-Val-de-Marne (TVM) au succès incontestable vers l'est (Champigny-Les Boullereaux), projet prévu de longue date et inscrit en 1999 au Contrat de Plan Etat – Région 2000/2006.

Si les premiers projets étaient sans doute trop ambitieux, et à la limite déraisonnables (élargissement excessif du CD 45, avec importantes expropriations), notamment dans la traversée du Vieux-Saint-Maur, la solution finalement retenue consiste à conserver l'itinéraire du bus en provenance de la gare RER Saint-Maur-Créteil par les mêmes voiries, exploité par des bus « standard », sans modifications de la situation actuelle en dehors de quelques aménagements limités de voirie. Cette ligne autonome nous paraît avoir une zone de recouvrement suffisante avec le TVM, de Créteil-Université à Saint-Maur-Créteil, pour limiter les changements. Aussi, l'AUT approuve-t-elle cette 4e variante comme ultime compromis avec les municipalités.

Quelques observations :

- 1 – Joinville accepte cette proposition, en précisant bien qu'elle rejette le tracé indirect par Joinville-RER et l'avenue du Général Gallieni (ex RN 4), promu par St-Maur et envisagé un moment.
- 2 – Inversement, Saint-Maur est toujours opposée à toute traversée du Vieux Saint-Maur. Cette opposition systématique est inacceptable. En particulier, il convient de ne pas déclasser le CD 45 comme elle le demande, en remarquant que tous les ponts de la presqu'île sont franchis par des voies départementales. En outre, la fréquence prévue (6' à l'heure de pointe) ne fait que doubler celle du bus 317 actuel qui emprunte déjà ces voies, et curieusement « oublié » lors du débat comme s'il n'existait pas.
- 3 – L'AUT regrette que le site propre s'arrête aux Boullereaux, les aménagements vers Noisy-le-Grand étant prévus dans une phase ultérieure. Le cheminement vers la gare des Boullereaux devra faire l'objet d'un traitement soigné (sols, signalétique...).
- 4 – La date de mise en service (fin 2011) doit être considérée comme butoir, compte tenu du retard déjà enregistré. Tout doit être mis en œuvre pour respecter ce calendrier qui présente déjà une dérive de 5 ans par rapport à l'objectif initial.

Pour la Délégation dans le Val-de-Marne
Michel Pifaut